



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Civaux-4eme-incident-en-2-mois-EDF-oublie-de-verifier-le-fonctionnement-des-equipements-et-ne-s-en-rend-pas-compte>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Civaux : 4ème incident en 2 mois : EDF oublie de vérifier le fonctionnement des équipements et ne s'en rend pas compte**

18 décembre 2018

## France : Civaux : 4ème incident en 2 mois : EDF oublie de vérifier le fonctionnement des équipements et ne s'en rend pas compte

**La direction de la centrale nucléaire de Civaux a déclaré avoir oublié de procéder à un essai périodique - pourtant réglementaire - pour vérifier le bon fonctionnement de capteurs équipant la turbine à combustion. Cette turbine fonctionnant au gaz ou au fuel est la source électrique d'ultime secours en cas de défaillance des autres alimentations électriques. Vérifications faites, 2 capteurs incendie étaient mal réglés et ont été remplacés. Plus inquiétant encore, EDF ne s'est pas rendu compte immédiatement avoir "oublié" cet essai périodique. Le site est resté 3 mois avec une source électrique d'ultime secours indisponible. Série noire à Civaux, où s'enchaînent depuis 2 mois erreurs de maintenance et d'organisation**

Ce nouvel incident significatif pour la sûreté est le 4ème déclaré en seulement 2 mois. **Le 22 octobre 2018**, alors que le réacteur 1 était arrêté, les équipes ont découvert qu'à cause d'un mauvais serrage, [une partie du circuit de refroidissement à l'arrêt était inopérante](#). **Le 6 novembre 2018**, alors que le réacteur 1 est en phase de redémarrage, des [problèmes se manifestent au niveau d'une turbopompe du circuit d'alimentation en eau de secours des générateurs de vapeur](#). **L'exploitant mettra 15 jours pour déclarer l'évènement comme significatif de la sûreté, alors que la loi impose un délai maximal de 2 jours ouvrés. Le 21 novembre 2018** l'exploitant a déclaré qu'[une intervention de maintenance sur une pompe avait mis le circuit de contrôle volumétrique et chimique du réacteur 1 hors-service](#). **À cause d'un dossier d'intervention incomplet**. Il s'est avéré que ce protocole de maintenance erroné avait déjà été utilisé en 2017, et qu'il ne tenait pas compte d'un évènement similaire datant de 2014. **L'exploitant n'a pas pris en compte le retour d'expérience** de l'incident, qui s'est donc répété fin octobre 2018. **Et il ne l'a détecté que 2 semaines après**, le 16 novembre. L'oubli de réaliser un essai périodique sur la turbine à combustion était donc le premier incident de cette série noire pour la sûreté à Civaux, mais l'exploitant ne communique dessus que mi décembre, soit 2 mois après sa

découverte.

## Ce que dit EDF :

### **Déclaration d'un événement significatif de niveau 1 (échelle INES [1]), relatif à la détection tardive de la non réalisation d'un essai périodique**

Publié le 14/12/2018

Sur les centrales nucléaires, les équipes d'exploitation réalisent régulièrement des tests de matériels appelés « **essais périodiques** », dont le but est de vérifier leur bon fonctionnement et leur disponibilité afin de garantir la sûreté de l'installation.

Le 17 octobre 2018, les équipes de la centrale nucléaire de Civaux détectent qu'un essai périodique destiné à **tester le fonctionnement de capteurs de détection incendie de la turbine à combustion [2], n'a pas été réalisé dans les délais requis par les règles d'exploitation.**

Le **contrôle réalisé a posteriori** sur les capteurs incendie de la turbine à combustion révèle que **deux d'entre eux présentaient un défaut de réglage de moins de 2 degrés, et auraient donc dû de ce fait être remplacés.** [Ces mêmes capteurs ont été remplacés le 17 octobre dès détection de la non réalisation de l'essai].

Cet événement n'a eu aucun impact sur la sûreté, les autres alimentations électriques étant disponibles. **La détection tardive de la non réalisation de l'essai périodique** sur ces capteurs de détection incendie a amené le CNPE à déclarer cet événement à l'Autorité de sûreté nucléaire au **niveau 1** sur l'échelle INES qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-civaux/actualites/declaration-d-un-evenement-significatif-de-niveau-1-echelle-ines-relatif-a-la-detection-tardive-de-la-non-realisation-d-un-essai-periodique>

---

## Ce que dit l'ASN :

### **Indisponibilité de la turbine à combustion**

Le 04/01/2019

Le 13 décembre 2018, l'exploitant de la centrale nucléaire de Civaux a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté portant sur la **découverte a posteriori de l'indisponibilité de la turbine à combustion (TAC) du site.**

**La TAC permet, en cas de perte des sources électriques internes et externes de la centrale, l'alimentation électrique des systèmes de secours des réacteurs 1 et 2.**

Le **15 octobre**, le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Civaux est à l'arrêt pour maintenance et renouvellement du combustible. Lors de la préparation d'une activité prévue sur la TAC fin 2018, **l'exploitant identifie qu'un essai périodique consistant à contrôler le bon fonctionnement des capteurs de détection incendie de la TAC n'a pas été réalisé dans les délais impartis, soit avant le 17 juillet 2018.** La TAC est alors considéré comme indisponible.

**Le 17 octobre, les capteurs de détection incendie de la TAC sont remplacés** par des capteurs neufs afin de permettre le bon déroulement des activités de l'arrêt. La TAC est de nouveau

opérationnelle.

**Le 10 décembre, l'exploitant constate que le rapport des tests effectués sur les capteurs démontés montre que deux d'entre eux n'étaient pas conformes aux critères fixés dans les règles générales d'exploitation. Il convient donc de considérer la TAC comme indisponible à compter de la date butoir de l'essai périodique et jusqu'au remplacement des capteurs, soit du 17 juillet au 17 octobre 2018.**

**L'exploitant a constaté a posteriori qu'une manœuvre d'exploitation réalisée pendant l'arrêt à cette période et nécessitant la disponibilité de la TAC s'est prolongée pendant une durée supérieure à celle autorisée par les règles générales d'exploitation.**

Aucun aléa n'a nécessité l'utilisation de la TAC lorsqu'elle était indisponible.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, sur le personnel ou sur l'environnement. Toutefois, **compte tenu de la détection tardive de l'événement, il a été classé au niveau 1** de l'échelle internationale des événements nucléaires INES qui en compte 7.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-control/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Indisponibilite-de-la-turbine-a-combustion>

---

## Notes

[1] L'échelle INES permet de situer l'importance d'un événement arrivé dans une centrale nucléaire française ou étrangère. Elle comporte 7 échelons classés du niveau 1 (anomalie) au niveau 7 (accident majeur).

[2] Sur une centrale nucléaire, tous les systèmes de secours du réacteur sont doublés et situés sur deux « voies » différentes, A et B, séparées physiquement l'une de l'autre. En complément, en cas de perte des deux alimentations électriques de secours, une dernière source d'alimentation (appelée d'ultime secours) est prévue sur les installations : il s'agit de la turbine à combustion (TAC).